

Numéro 5 - Décembre 2019

Baronnie

en drôme provençale

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

26110 NYONS - www.cc-bdp.fr

PAGE 6 / 9

Le dossier



DÉCHETS MÉNAGERS

Simplifier les consignes de tri...

PAGE 4 / 5

La vie de la Communauté

PAGE 6 / 9

Extension des consignes de tri : *Simplifier le geste du tri pour trier mieux*

PAGE 10 / 11

Zoom sur les actions de l'été

PAGE 12 / 14

Les actualités de votre Communauté



NYONS
 25 AVENUE PAUL LAURENS

CONFIEZ NOUS

du temps libre pour VOUS

SERVICES À LA PERSONNE

04 75 28 47 75

ENTREPRISE B.T.P.

RODARI
 Charles & Fils

185, rue du Docteur André Dion
 Z.A. Les Laurons - 26110 NYONS
 E.mail : btp@rodari.net

Tél. 04 75 26 11 88
 Fax 04 75 26 43 55

Crédit Mutuel

www.creditmutuel.fr

2, avenue Henri Rochier
 26110 Nyons

04 75 26 01 11

ARNAUD
ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT
 DES BARONNIES

NYONS 04 75 27 90 40
VAISON 04 90 36 22 44
BUIS 04 75 27 97 43

www.arnaudassainissement.com

biosphère
 produits bio et éco produits

280 m² de produits bio et eco-produits

Du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h
Z.A. Les Laurons 2 - 26110 Nyons
 (face aux pompiers) Tél. : **04 75 27 48 69**

Arrêt navette de Nyons GRATUITE face au magasin

Épicerie • Fruits & Légumes • Produits en vrac • Surgelés
 Vins • Pains • Beauté • Santé • Compléments alimentaires

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

DE LUCA AUTOMOBILES

15, rue Docteur André Dion - ZA Les Laurons
 26110 Nyons - Tél. 04 75 26 95 50
 Fax. 04 75 26 95 51
deluca.automobiles@wanadoo.fr
www.peugeot.com

RÉMUZAT NYONS
AMBULANCES

AMBULANCES - VSL - TAXI

49, rue des Antignans
 26110 NYONS
04 75 26 03 03

Quartier St-Auban
 26510 RÉMUZAT
04 75 27 84 19

Commune de stationnement : Nyons Commune de stationnement : Rémuzat

Baronnies
 en drôme provençale



Édito du Président

2019 est une année charnière pour l'environnement et le développement durable.

- ▶ Notre Communauté de communes qui vit sa 3^e année d'exercice est encore en pleine structuration et en évolution permanente ; car depuis la fusion et la strate supérieure à 20 000 habitants dont nous dépendons avec nos 67 communes et 21660 habitants, un grand nombre d'évènements ou de nouveaux Textes et Lois, de fait, s'imposent à nous.
- ▶ Nous n'avons donc pas encore stabilisé, opérationnellement, budgétairement et financièrement toutes les compétences que nous devons exercer, assumer, et assurer, et qui ne sont donc pas de fait, pérennisées.
- ▶ Le Diagnostic rétrospectif que nous menons en parallèle de notre quotidien est un travail lourd aux multiples impacts.
- ▶ Je salue et remercie l'investissement de l'ensemble des Vices-Présidents de commissions et les trois Vices-Présidents Territoriaux qui à mes côtés œuvrent sans relâche pour faire face aux enjeux tracés et définis. Nous sommes accompagnés en cela par l'ensemble des services, sous l'autorité et la responsabilité de leur Directeur Général des Services.
- ▶ Comme je l'ai précisément annoncé lors des vœux de janvier 2019, les déchets demeurent un enjeu stratégique essentiel pour l'avenir et les effets cruciaux sur l'environnement et le développement durable.
- ▶ Comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire de 2019, nous avons délibéré le 2 juillet 2019 pour valider notre adhésion au SYPP, Syndicat des Portes de Provence, pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur un territoire comprenant 7 EPCI, 108 communes et 180 000 habitants.
- ▶ Je rappelle que la CCBDP poursuit la collecte des déchets (en conteneurs) et la gestion des déchèteries.
- ▶ Nous avons d'ailleurs fait réaliser des diagnostics de celles-ci afin de les réhabiliter pour qu'elles correspondent aux exigences de tri et aux évolutions techniques et de sécurité.
- ▶ Sur la déchèterie de Nyons, les travaux sont en train de se réaliser dans le cadre de notre programme d'investissement 2019, qui comprend le nouveau magasin de la Recyclerie 3R-La Triade, la restructuration de la déchèterie et le bâtiment des partenaires extérieurs tels que le SDED (Syndicat départemental d'Énergie de la Drôme), l'ISPAM (Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale) et le siège du nouveau Syndicat de la rivière AEYGUES. Le programme de la déchèterie de Buis-les-Baronnies devrait être engagé en 2020.
- ▶ Conformément à la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte et les enjeux sur la filière Déchets, nous allons mettre en œuvre une action majeure.
- ▶ **Simplifier les consignes de tri pour améliorer la performance globale :**
 - ▶ Augmenter les quantités.
 - ▶ Améliorer les performances de recyclage et de valorisation.
- ▶ Bien entendu nous accompagnerons ce changement positif par de l'information et de la communication, mais aussi par de la vigilance et de la surveillance, pour que chacun puisse faire les efforts nécessaires pour améliorer notre performance globale et collective pour le bien de TOUS.
- ▶ 2020 sera une année phare avec un diagnostic complet de notre territoire sur l'analyse et la gestion de notre filière et compétence déchets.
- ▶ Je terminerai, au nom des Élus de notre Communauté de communes, par vous souhaiter à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année, dans le respect, le bonheur, la tendresse et la solidarité.

THIERRY DAYRE

Président de la Communauté de communes
des Baronnies en Drôme Provençale

Déploiement de la Signalisation d'Information Locale sur le Pays de Rémuzat

En 2018, La Communauté de communes a déployé sur les communes volontaires du Pays de Nyons une « Signalétique d'Information Locale » (SIL). Fin 2019 ce programme s'étend sur les communes du Pays de Rémuzat.

► Sa fonction est le guidage des usagers de la route vers des pôles d'intérêt local (produits du terroir, hébergement, sites touristiques ou culturels) ou des équipements et services.

Ces nouveaux ensembles s'intègrent dans une charte de signalétique globale en cohérence avec les préconisations établies par le Parc naturel régional des Baronnies provençales et le Département de la Drôme.

Dans les prochaines semaines, cette Signalisation d'Information Locale sera installée sur les communes volontaires du Pays de Rémuzat à savoir les communes de Cornillac, Cornillon, Montréal-les-Sources, Rémuzat, Roussieux et Verclause (plus la commune de Villeperdrix dont la signalétique a été réalisée en 2018).

L'ensemble des pôles d'intérêt local à signaler a été défini en partenariat étroit avec les communes concernées.

Le programme bénéficie d'une subvention de 40 % de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et d'une subvention de 25 % de l'État, les communes concernées et la CCBDP co-finançant le reste à charge.

Cette opération sera étendue en 2020 aux communes volontaires du Pays de Buis-les-Baronnies et des Hautes Baronnies.



Ce programme est co-financé par l'État et la Région Auvergne Rhône-Alpes.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

4 jeunes des Baronnies invités à témoigner au Liechtenstein

Le réseau « Alliance dans les Alpes » a invité la Communauté de communes à témoigner de sa politique jeunesse originale dans le cadre d'une conférence internationale « Perspectives d'avenir – Construisons ensemble un espace de vie pour nos jeunes » qui s'est tenue au Liechtenstein du 19 au 21 septembre 2019.

► Accompagnés par Didier GIREN, Vice-Président de la Commission Enfance-Jeunesse, Samuel BRUNIER, Responsable de Service et Rachel DEPIT, éducatrice en Prévention Spécialisée, les jeunes « baronniards » ont témoigné des actions jeunesse portées par la Communauté de communes en matière d'accompagnement de projets de jeunes. 80 personnes en provenance d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, de France, de Slovaquie, de Suisse et du Liechtenstein participaient à cette conférence, présidée par la Ministre de l'Éducation du Liechtenstein.

Les jeunes de l'Association Bougeons Avec les Jeunes (BAJ) ont présenté leur orga-



nisation du festival **Rurban 2019** qui s'est tenu à Buis-les-Baronnies en juillet dernier. Cette expérience collective, accompagnée par les deux animateurs jeunesse intercommunaux, a permis de mettre en lumière la nécessité de travailler en proximité avec les jeunes des territoires ruraux afin de conforter les dynamiques locales.

La politique jeunesse intercommunale, présentée en 2017 par Éric RICHARD, Vice-Président à l'Enfance-Jeunesse et l'Animation Territoriale, vise à répondre à un double enjeu : celui lié à une meilleure prise en compte de la jeunesse et celui lié à la fusion des 4 anciennes intercommunalités.



Son ambition générale est de faire de la jeunesse une priorité, de prendre en compte la parole et les besoins des jeunes, de les encourager et de valoriser leur intégration dans les activités sociales et citoyennes.

Pour cela, la CCBDP s'appuie notamment sur son Service d'Accompagnement Socio-éducatif intercommunal. Composé de trois éducateurs et de deux animateurs socio-éducatifs, il accompagne les jeunes de 11 à 25 ans et leurs familles à travers des actions éducatives sur l'ensemble de la Communauté de communes.

Un fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce : le FISAC



LA FORGE (Sahune)



FESTI'VRAC (Buis)



LA CONSERVERIE DE NANIE (Rémuzat)

Le FISAC est un programme de soutien pour animer, développer et moderniser le commerce, l'artisanat et les services des Baronnies en Drôme Provençale.

► Le commerce et l'artisanat de proximité occupent une place essentielle dans notre économie rurale. Ils participent à l'animation, la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire des Baronnies en Drôme Provençale.

souhaite que les entreprises commerciales et artisanales puissent saisir ces opportunités qui se présentent à elles, permettant de renforcer les services de proximité.

Le FISAC est lancé depuis le mois d'avril, et **9 projets du territoire (ci-dessous) ont déjà été sélectionnés pour être subventionnés par la CCBDP et par l'État.**

Ce fonds d'aide à la modernisation des entreprises commerciales et artisanales a pour objectif d'aider les petites entreprises locales à s'adapter aux mutations de leur environnement et d'assurer à plus long terme le maintien et le développement d'activités économiques sur les Baronnies en Drôme Provençale ainsi que le maintien et le développement de l'emploi.

Au travers de ce programme, la Communauté de communes joue son rôle de fédérateur et d'interface entre les services de l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les compagnies consulaires (Chambre du commerce et d'industrie et Chambre des métiers et de l'artisanat). La CCBDP

LA FORGE

à Sahune

Création d'un bistro à tartine, vins & bières et plat du jour avec utilisation de produits locaux en circuit court, et fait maison.

LA CHARRETTE BLEUE

à Condorcet

Réfection de la façade avec une nouvelle enseigne, installation de nouvelles menuiseries et acquisition de nouveaux matériels.

FESTI'VRAC

à Buis-les-Baronnies

Création d'une épicerie biologique en vrac offrant aliments secs et frais, cosmétiques, produits d'entretien ménager...

NAT'CUISINE THAI

à Nyons

Création d'une boutique de plats à emporter thaïlandais.

COCCIMARKET

à Mirabel-aux-Baronnies

Déménagement du magasin Panier Sympa sur la nouvelle place de Mirabel-aux-Baronnies, maintenant Coccimarket, et aménagement du nouveau local.

CHEZ L'AUTRE

Magasin de décoration / tapissier à Nyons

Construction d'une réserve, peinture de la façade, changement d'enseigne, installation de la climatisation, ferronnerie...

Des aides existent ...

Artisans, commerçants, vous avez un projet d'investissement ou un besoin d'accompagnement sur votre stratégie, votre communication ou encore votre aménagement ? N'hésitez pas à nous contacter !

CONTACT : **Cécilia LAURENT**
T. 06 45 34 09 55 / c.laurent@cc-bdp.fr

LA CONSERVERIE DE NANIE

à Rémuzat

Achat de matériels de fabrication, ainsi que d'une doseuse et d'une capsuleuse.

LE P'TI BOUCHER

à Mirabel-aux-Baronnies

Création d'une boucherie, travaux d'aménagement du local, enseigne commerciale et acquisition du matériel professionnel.

L'AUBERGE DE L'AYGUES

aux Pilles

Travaux de modernisation du restaurant, chauffage, menuiseries, aménagement de la cuisine et éclairage de l'enseigne.



Extension des consignes de tri

Simplifier le geste du tri pour trier mieux



Trier ses déchets n'aura jamais été aussi simple ! En 2020, tous les emballages en plastique, les papiers, les cartonnettes et les emballages en métal vont pouvoir être triés dans le conteneur jaune. Cette extension des consignes va être initiée par la Communauté de communes début 2020 sur les communes qui composent le Pays de Rémuzat, là où aucune collecte sélective n'était encore en place. Elle s'harmonisera ensuite sur l'ensemble du territoire des Baronnies en Drôme Provençale tout au long de l'année.

► Aujourd'hui, il est primordial de protéger notre environnement et notre cadre de vie. Le recyclage permet de réutiliser les emballages en plastique mais aussi en carton et en métal.

Le recyclage, une solution écologique et économique

Plus de tri, c'est plus de recyclage et donc moins d'incinération ou d'enfouissement. Recycler davantage permet de préserver les ressources naturelles mais également d'économiser l'énergie : celle nécessaire à la fabrication du plastique à partir du pétrole.

C'est aussi une obligation réglementaire

Depuis le vote de la loi du 18 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), les collectivités publiques en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers ont pour obligation d'étendre les consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages en plastique d'ici 2022, et d'harmoniser les consignes de tri et les couleurs des conteneurs d'ici 2025.

Les objectifs fixés par cette loi sont de réduire de 10 % la production de déchets ménagers et assimilés par habitant entre 2010 et 2020 et de réduire de 50 % les quantités de

LE MOT DE CHRISTIAN CORNILLAC, Vice-Président délégué à la Gestion des Déchets



La CCBDP, par anticipation de la Loi du 18/08/2015 sur la transition énergétique, a choisi de simplifier le geste de tri et de mettre en place l'extension des consignes de tri.

Cela a été rendu possible grâce au nouveau centre de tri de PAPREC situé à Nîmes et retenu en 2018 dans le cadre du renouvellement des marchés publics liés aux traitements des déchets, mais également après que la CCBDP soit lauréate en août 2019 d'un appel à projet de CITEO, l'éco-organisme national qui finance en

partie le traitement des emballages. Cette simplification permettra à tous les administrés de trier l'ensemble des emballages plastiques, métalliques, cartonnettes et briques alimentaires, dont une partie se retrouve encore aujourd'hui dans les conteneurs d'Ordures Ménagères.

La CCBDP profite de la mise en place de l'extension des consignes de tri pour harmoniser le geste du tri sur l'ensemble de son territoire : l'ensemble des papiers, journaux, revues et magazines sera mélangés à ces emballages et contribuera à cette simplification du geste de tri.

J'attire cependant l'attention sur l'incivilité de certains qui engendre des coûts importants pour l'ensemble des collectivités (Mairies et CCBDP) et donc des administrés. En effet, on constate encore trop souvent des dépôts sauvages importants autour des conteneurs et beaucoup de déchets recyclables se retrouvent dans les conteneurs d'ordures ménagères.

J'invite donc l'ensemble des administrés à participer à l'effort de trier mieux pour éviter une augmentation trop importante des coûts liés au traitement des déchets et participer à recycler pour préserver l'environnement.



INFORMATION PAR UN AFFICHAGE SUR TOUS LES BACS DE TRI

MÉMO TRI **Simplifier le geste du tri pour trier mieux** **CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

- Toutes les bouteilles alimentaires :
- Tous les flacons et bidons :
- Toutes les barquettes :
- Tous les pots, boîtes et tubes :
- Tous les sacs et sachets :
- Tous les films et suremballages :

TOUS LES PAPIERS ET CARTONNETTES

- Tous les papiers, journaux et magazines :
- Toutes les cartonnettes et briques alimentaires :

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

- Toutes les canettes, barquettes, conserves et bouteilles :
- Tous les bouchons, capsules et couvercles :
- Tous les petits emballages métalliques :

© Citeo / Jean-Michel de Forceville et Christian Malette
Réalisé par CCBOP - SYPP - CITEO - TRIONS + Imprimé en 2000 exemplaires par GRAPHOT

Un doute, une question sur le tri ?
04 75 26 34 37 et www.cc-bdp.fr

#SUIVEZMOI
TRIONS +

CITEO
Baronnies
en-Drome-partenaria

+ UN MÉMO

POUR TOUS LES USAGERS

DISPONIBLE DANS LES BOÎTES
AUX LETTRES, SUR NOTRE SITE INTERNET*
ET TÉLÉCHARGEABLE SUR VOS TÉLÉPHONES
PORTABLES OU TABLETTES**



Les bons gestes

- 1 Déposer vos emballages en vrac dans le conteneur (pas dans un sac).
- 2 Ne pas imbriquer les emballages.
- 3 Inutile de laver les contenants, il suffit de bien les vider.

* www.cc-bdp.fr

** Application pour vous aider à trier : www.consignesdetri.fr (voir encadré page 9).

Simplification du geste de tri :
Tous vos emballages se trient !

NOUVEAU MÉMO TRI

EMBALLAGES ET PAPIERS + **CARTONS** + **VERRE**

NOUVEAU ! Tous les emballages en plastique et en métal, dans le conteneur JAUNE

Aujourd'hui, la collecte évolue pour vous permettre de trier MIEUX
En plus des papiers, des cartonnettes et des briques alimentaires, vous pouvez désormais trier la TOTALITÉ de vos emballages en plastique et en métal, dans le conteneur JAUNE

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

- Toutes les bouteilles alimentaires :
- Tous les flacons et bidons :
- Toutes les barquettes :
- Tous les pots, boîtes et tubes :
- Tous les sacs et sachets :
- Tous les films et suremballages :

TOUS LES PAPIERS ET CARTONNETTES

- Tous les papiers, journaux et magazines :
- Toutes les cartonnettes et briques alimentaires :

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

- Toutes les bouteilles et canettes :
- Toutes les conserves et barquettes :
- Tous les bouchons, capsules et couvercles :
- Tous les petits emballages métalliques :

© Citeo / Jean-Michel de Forceville et Christian Malette
TRIONS +



Le SYPP, porteur du projet de l'extension des consignes de tri

Le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) est un syndicat mixte compétent en matière de traitement des déchets ménagers et assimilés. Les 7 EPCI du Sud Drôme-Ardèche et du Nord Vaucluse regroupés représentent 171 communes et 205 000 habitants.

Outil de gestion de l'environnement et de la problématique des déchets, le SYPP a été créé pour agir selon les principes de proximité et de solidarité en apportant des solutions durables et respectueuses de notre environnement à la problématique de la valorisation de nos déchets. Il propose directement des actions gratuites aux usagers : ventes de compacteur à bouteilles, composteurs et distribution de compost, collecte d'amiante (sur certaines déchèteries) ou encore des visites de centres de tri et de traitement. La distribution de compost se fait également par son biais.

CONTACT :

Syndicat des Portes de Provence

Immeuble le Septan Entrée A – 8, avenue du 45° RT
26200 MONTE LIMAR
contact@sypp.fr / T. 04 75 00 25 35 / www.sypp.fr



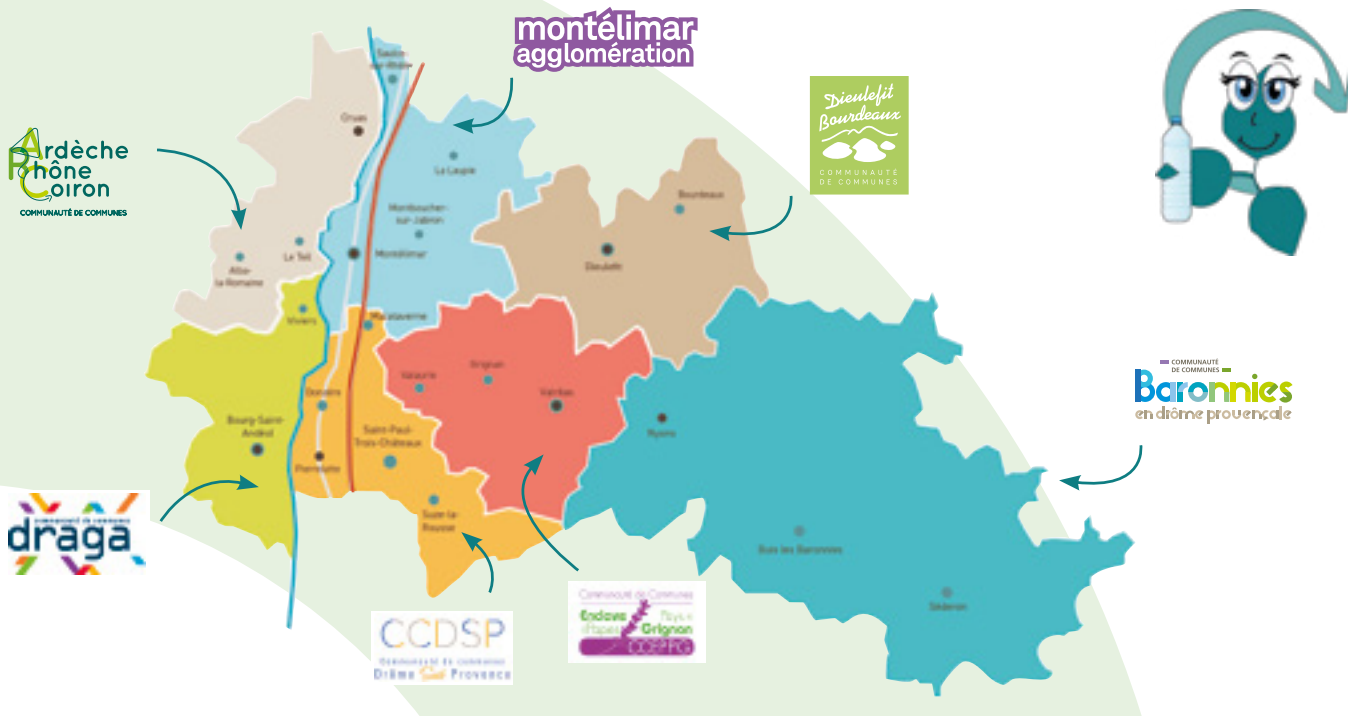
déchets enfouis d'ici 2025. CITEO souhaite même les dépasser en fixant à 75 % de recyclage de l'ensemble des déchets ménagers.

Un partenariat avec le SYPP et CITEO

Le SYPP (Syndicat des Portes de Provence) est un syndicat mixte réunissant des communautés de communes ayant décidé de se rassembler pour harmoniser la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés sur les départements de la Drôme et l'Ardèche.

En 2017, il regroupait 7 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du Sud Drôme-Ardèche et Nord Vaucluse dont la CCBDP sur le territoire du Pays de Rémuzat. Le SYPP a été désigné comme le porteur de projet pour l'extension des consignes de tri et l'optimisation de la collecte afin de permettre une harmonisation et une mutualisation des moyens.

En 2020, la Communauté de communes et le SYPP seront partenaires pour mettre en place progressivement sur le territoire des Baronnies Provençales l'harmonisation des schémas de collecte et l'extension des consignes de tri.



CITEO, un organisme de valorisation des matières

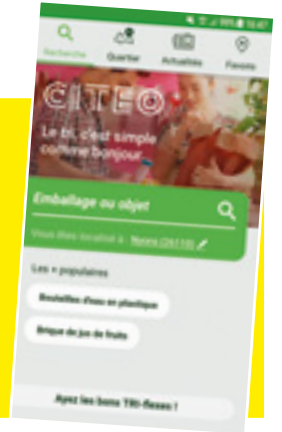
CITEO est une société spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques. Elle naît de la fusion en septembre 2017 d'ECO-EMBALLAGES et d'Ecofolio. L'activité de CITEO est régie par un agrément d'État pour une durée de cinq ans. La mission

de CITEO est d'organiser, piloter et développer le recyclage des emballages et des papiers mis sur le marché en France dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur (REP).



BESOIN D'AIDE ? Une application téléchargeable pour vous aider à trier

Afin de faciliter davantage les gestes de tri et de répondre à toutes les questions (catégorie de déchets, site de tri...) CITEO a mis à disposition des usagers une application LE GUIDE DU TRI téléchargeable sur le site www.consignesdetri.fr



Elles bénéficient dans cette démarche du soutien financier de CITEO, l'éco-organisme né de la fusion en 2017 d'éco-emballages et d'écofolio.

Simplification du geste du tri : un bénéfice immédiat pour l'habitant

L'extension du tri à tous les plastiques facilite le geste du tri : il suffit de déposer l'ensemble de ses emballages en plastique dans le conteneur de tri jaune + les emballages et briques en carton + emballage en métal (y compris les petits métaux).

Dans l'objectif de toujours plus optimiser le tri des déchets de ses habitants, le SYPP a également lancé la mise en place du recyclage des petits métaux. Ainsi, les bouchons à vis ou les couvercles en métal, les opercules, tubes, capsules de café en aluminium vont également dans le bac de tri.

Construire une économie plus vertueuse en passant d'une économie linéaire « j'achète, je consomme, je jette » à une économie circulaire « j'achète, je consomme, je valorise ».

Harmonisation du schéma de collecte sur l'ensemble du territoire

Le geste du tri va changer progressivement en fonction des territoires :

- ▶ **Sur le Pays de Rémuzat** où aucune collecte sélective n'était encore réalisée, le geste du tri sera entièrement nouveau pour ses habitants.
- ▶ **Sur le territoire du Val d'Eygues**, les journaux, revues et magazines (JRM) seront déposés dorénavant dans les conteneurs de tri sélectif (les bacs jaunes). Les colonnes à papiers seront supprimées.
- ▶ **Sur le territoire du Pays de Buis et des Hautes Baronnies**, le geste du tri restera identique à aujourd'hui.

Parce que + d'emballages recyclés, c'est + de matières à réutiliser

4 100 FLACONS DE LESSIVE

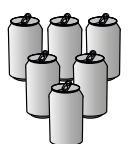


=



1 BANC DE 3 PERSONNES

1 TONNE DE CANETTES

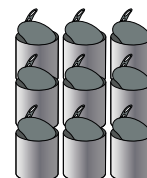


=



293 CADRES DE VÉLOS DE COURSE

9 BOÎTES DE CONSERVE



=



1 BOULE DE PÉTANQUE

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Découverte au grand air !



Sortie Forêt enchantée



Sortie Les Petits Loups



Escape Game à Buis !



Mini-camps

Rétrospective d'un été actif sur le territoire

ENFANCE – JEUNESSE

Un été haut en couleurs

Les 4 Centres de loisirs intercommunaux ont ouvert leurs portes aux enfants des Baronnies cet été. De nombreuses activités d'éveil et de découverte ont été proposées par les équipes d'animation. Retour sur cette période de vacances qui accueille jusqu'à 200 enfants par jour répartis sur 4 structures !

► Sur le Pays de Rémuzat, un accueil est organisé en partenariat avec la Communauté de communes du Diois et l'Espace Social et Culturel du Diois. Ce Centre de loisirs permet d'accueillir jusqu'à 12 enfants de la vallée de l'Oule. Sur le Pays de Buis, le Centre de loisirs « Le Chat Botté » est géré par l'Association Familiale des Baronnies. Il accueille en majorité des enfants de Buis-les-Baronnies (54 %) mais également des communes voisines (La-Roche-sur-le-Buis, Plaisians, Propiac, Vercoiran...).

Dans les Hautes Baronnies, l'accueil est organisé sur Montbrun-les-Bains et Séderon, avec un service de navette entre les deux communes. Cette organisation permet de couvrir les besoins de ces deux bassins de vie.

Dans le Nyonsais, le Centre de loisirs des Guards accueille des enfants de l'ensemble du bassin de vie grâce au système de ramassage qui dessert Nyons, le Bas-Nyonsais et le Haut-Nyonsais.

Ces 4 structures permettent de couvrir le territoire de la CCBDP et d'offrir aux enfants de beaux moments de vacances.

Cet été, de nombreuses activités ont eu lieu au sein de ces structures mais également entre structures. C'est là un des effets de la fusion des intercommunalités : la relance d'une dynamique de liens entre les ALSH* petite enfance, enfance et jeunesse du territoire.

Par exemple, les plus grands des enfants du « Chat Botté » ont pu participer à des activités avec les jeunes de Planète Jeunes. Ces activités

« passerelles » favorisent une fluidité dans le parcours de l'enfant dans ses temps extrascolaires.

De la même manière, côté jeunesse, les jeunes du bassin de Séderon et de Buis-les-Baronnies se sont retrouvés pour un Escape Game dans les rues de Buis-les-Baronnies, en présence de Sébastien BERNARD, Maire de Buis-les-Baronnies.

Petite Enfance : Cinéma chez « les P'tits Bouts »

Beaucoup de monde s'était déplacé, fin août, pour venir assister à la présentation du court métrage réalisé à l'Accueil de loisirs intercommunal de Nyons.

Accueillis par la directrice du centre Patricia EVESQUE entourée de son équipe d'animatrices, les enfants, accompagnés de leurs parents, ont suivi avec attention la projection des films qui retraçaient toutes les activités réalisées ensemble cet été : sortie chez les pompiers, balade au lac de Rosans, visite au Centre de loisirs des Guards. Assistés du réalisateur professionnel, Jean MESTRE, invité à filmer la vie quotidienne des « P'tits Bouts » pendant 3 jours, les animateurs ont fait découvrir aux enfants l'univers du cinéma, des métiers de l'image et du spectacle. La soirée orchestrée comme un festival s'est clôturée par une remise de prix pour tous les artistes.

* ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement



Parrainage du gymnase de Buis-les-Baronnies



Début des travaux/Grèche de Mirabel-aux-Baronnies



Travaux à la Maison Couleur à Nyons



Cinéma chez les P'tits Bout's !

PETITE ENFANCE / SERVICES TECHNIQUES

Rénovation chez les tous petits

Travail de concert cet été pour les services techniques et le pôle Petite Enfance. Les travaux d'extension de la crèche de Mirabel-aux-Baronnies ont démarré et la Maison Couleur a pu voir des améliorations au jardin prendre effet.

► Les locaux de la crèche de Mirabel n'étaient plus adaptés pour recevoir de façon optimale les enfants.

Les travaux d'extension qui doivent se terminer en fin d'année consistent donc à créer en rez-de-chaussée des espaces qui seront dédiés aux enfants les plus grands :

- un dortoir, 1 cuisine satellite et des sanitaires ;
- un espace de jeux et de repas qui pourront être utilisés pour des échanges avec des personnes extérieures ;
- un espace pour le personnel (absent dans les locaux actuels).

Maison Couleur : Réaménagement de l'espace jardin

► Situé 32 avenue Henri Debiez, à Nyons, la Maison Couleur est un lieu d'accueil, d'information, et d'échanges pour les familles, géré par la Mutuelle Petite Enfance des Baronnies par délégation de la CCBDP. Elle regroupe 2 activités : le Relais d'Assistance Maternelle (RAM) et le lieu d'accueil Enfant - Parents « Batôbul ». Cette Maison accueille des enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou des assistantes maternelles tout le long de l'année. L'entrée se faisant par

le jardin, il s'est avéré que la végétation existante faite essentiellement de bambous endommageait le sol et les aménagements de circulation. La CCBDP a donc engagé cet été des travaux de réaménagement du jardin afin d'éviter tout risque de chute.

3 entreprises locales ont effectué les travaux. Le paysagiste René BARNIER a entièrement réaménagé le jardin en intégrant aussi l'arrosage automatique, Sébastien MARCOU a installé une nouvelle pergola, Sébastien TRUCHET a mis en place un éclairage solaire.

Coût des travaux : 10 300 € TTC.
La CCBDP sollicite la CAF pour une aide financière à hauteur de 50 %.

Fête de Parrainage du gymnase à Buis-les-Baronnies

► Suite à la fin des travaux d'entretien au gymnase intercommunal de Buis-les-Baronnies, (voir Zoom du magazine n°4) des jeunes handballeurs du territoire ont été invités à participer aux séances d'entraînements de l'équipe professionnelle du Pays d'Aix Université Club Handball (PAUC), en stage pour une semaine. Cette journée d'échanges a été suivie de l'inauguration du gymnase au nom de Jérôme FERNANDEZ, l'un des internationaux français les plus titrés avec 9 médailles d'or, (entraîneur actuel de l'équipe PAUC).

Déchèterie intercommunale : une fréquentation accrue par rapport à 2018

► Sur le Territoire du Val d'Eygues : il est à noter une baisse de l'apport des ordures ménagères (OM) et une hausse de l'apport en déchets recyclables (emballages, papiers et cartons). La mise en place d'une benne écomobilier a permis d'augmenter le recyclage des déchets en déchèterie (baisse des encombrants) mais a eu un impact sur les autres déchets (baisse des tonnages bois et métaux). Une hausse importante de la fréquentation de la déchèterie de Nyons est observée cet été.

Sur les 3 autres territoires, on note une baisse des dépôts d'ordures ménagères et de, manière générale, de l'ensemble des déchets (sauf sur les OM sur le Pays de Rémuzat).



Développement
économique

Les « Baronnies Box » : une nouvelle façon de communiquer pour l'Office de Tourisme !



► L'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale est immatriculé au Registre des opérateurs de voyages et de séjours depuis 2013. À ce titre, le service commercialisation de l'office assure le montage, la vente et la réservation de Circuits et Séjours Packagés à destination des clientèles Groupes et Individuels.

Depuis la fin de l'été, les séjours à destination des individuels ont pris une toute nouvelle allure... et s'appellent désormais les « Baronnies Box » : Box cadeau "prêtes-à-offrir" unique en Drôme Provençale ! Le concept est simple : vous choisissez un séjour d'une ou plusieurs nuits en Baronnies Provençales (sur la brochure Baronnies Box 2020 ou sur le site web www.baronnies-tourisme.com), sur le thème du terroir et de la gastronomie, des plantes et du bien-être ou du sport et nature, et l'Office de Tourisme se charge de vous faire parvenir les « Box Séjours » pour offrir à vos proches !

En améliorant le packaging de ses séjours à l'aide de « box-cadeaux », l'Office de Tourisme a souhaité communiquer autrement sur sa destination tout en renforçant son attractivité. L'objectif de la mise en place de ce nouvel outil est double : renforcer la mise en réseau des socioprofessionnels sur tout le territoire, et permettre aux habitants des Baronnies en offrant ces « box » de devenir ambassadeurs de leur propre territoire.

Contact : Office du Tourisme des Baronnies
en Drôme Provençale
T. 04 75 26 10 35
commercialisation@baronnies-tourisme.com
www.baronnies-tourisme.com



Aménagement
du territoire

Un accompagnement des services mutualisés

Bien que la mutualisation des services ou de projets ne soit pas une compétence statutaire de la Communauté de communes, les élus ont fait le choix de travailler sur l'accompagnement des communes afin de les aider à répondre collectivement à certains de leurs besoins dans un esprit de co-production et d'économie.

► La force d'une intercommunalité, c'est aussi de mettre à disposition de ses communes membres, une ingénierie afin d'arriver à générer des économies d'échelles ou simplement d'être un facilitateur dans leurs démarches. Rares sont les communes des Baronnies disposant de techniciens ou d'un service « marché public » mais la CCBDP dispose de ces ressources et peut mobiliser ses compétences directement au service des communes qui le souhaitent.

Progressivement et selon ses moyens, la CCBDP met en place des démarches. Par exemple, la mise à disposition d'une secrétaire de Mairie mutualisée sur le Pays de Rémuzat ou d'un agent technique (1 seul employeur pour plusieurs communes bénéficiaires) ; la création de groupements

de commande afin de trouver des prestataires pour répondre aux obligations telles que celles liées à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), ou l'obligation d'établir des actes administratifs pour les transactions foncières. Les formations obligatoires pour les agents de type CACES (Certificat d'Aptitudes à la Conduite en Sécurité) pour conduire des engins ou les commandes groupées sont également des thématiques qui lorsqu'elles sont abordées sous l'angle de la mutualisation permettent de réaliser des économies d'argent public aux communes et faciliter le travail quotidien des équipes municipales.

Contact : Mutualisation
Vincent PERLBARG - T. 04 75 26 97 73
v.perlbarg@cc-bdp.fr
Didier GIREN, Vice-Président

Aubres : réaménagement d'une portion de la voie douce « Au fil de l'Eygues »



► En septembre, des travaux de réfection ont eu lieu sur la commune d'Aubres, financés par la commune, le Département de la Drôme et la Communauté de communes.

Sur près de 2,5 km, l'entreprise locale CLIER TP, en charge des travaux, a remis en état l'itinéraire creusé, par endroit, par les eaux de pluie. Certaines portions ont été simplement rabotées pour que le chemin soit plus praticable. D'autres secteurs ont subi des travaux plus conséquents avec l'ajout de matériaux et le nivellement de l'itinéraire avec le rouleau compresseur.

Pour rappel, la voie douce « Au fil de l'Eygues » qui relie Saint-Maurice-sur-Eygues à Sahune sur près de 30 kilomètres est accessible aux piétons et cyclistes et certaines portions sont partagées avec les véhicules motorisés. Cet été, ce sont près de

6 000 passages qui ont été enregistrés sur cette portion, soit près de 100 passages/jour (50 vélos, 25 piétons et 25 voitures) !

Cette intervention sur le secteur d'Aubres rend l'itinéraire plus praticable et roulant notamment pour les cyclistes et évitera la formation de nids-de-poule !

D'autres aménagements sont à l'étude entre Nyons et Vinsobres.

Contact : Service Activités de Pleine Nature
Robin PAYA - T. 07 72 32 55 31
r.paya@cc-bdp.fr
Didier GILLET, Vice-Président



Environnement
et technique

Les aides à la rénovation toujours d'actualité

► La CCBDP poursuit son programme d'Intérêt Général d'Amélioration de l'Habitat, animé par SoliHa. Ce dispositif a pour but de conseiller et d'accompagner les propriétaires de logements ayant un revenu modeste ou très modeste dans leurs projets de travaux de rénovation ou de réhabilitation (amélioration de la performance énergétique de l'habitation, travaux d'adaptation du logement pour les personnes en perte d'autonomie, lutte contre l'habitat indigne).

Contact : SOLIHA Drôme
N°vert : 0 800 300 915 (appel gratuit)
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
le vendredi jusqu'à 16h
Par courriel : eoh@dromenet.org
Site internet : <http://drome.soliha.fr>

Se rendre aux permanences d'accueil :

- à Séderon, 15 allée du 10 août 1944, le 2^e mercredi du mois de 14h à 15h.
- à Rémuzat, en Mairie, le 3^e jeudi du mois de 9h à 10h.
- à Buis-les-Baronnies, à l'antenne de la CCBDP, 19 boulevard Aristide Briand, les 2^e et 4^e mercredis du mois de 11h à 12h.
- à Nyons, au siège de la CCBDP, ZA Les Laurons 170 rue Ferdinand fert, les 1^{ers} et 3^e jeudis du mois de 11h à 12h.

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition.

Conseil en architecture

► Que vous soyez un particulier ou une municipalité des communes des Baronnies en Drôme Provençale, vous pouvez faire appel gratuitement à un architecte conseil pour vos projets de construction, de rénovation d'agrandissement et d'aménagement paysager. L'architecte missionné par la Communauté de communes vous apporte un primo-conseil sur votre projet. Il vous informe de la réglementation en vigueur et des procédures d'autorisation du droit des sols, vous guide dans des choix architecturaux et paysagers respectueux de notre environnement.

Pour prendre un rendez-vous sur un lieu de permanence proche de chez vous, vous pouvez :

- Remplir et renvoyer le formulaire de demande sur le site www.cc-bdp.fr
- Appeler le 04 75 26 34 37

SPANC : Nouveau logiciel métier et mise à jour du règlement



► En 2019, le Service Public d'Assainissement Non Collectif a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel métier : « Yprésia ». Ce logiciel plus performant permet notamment de consigner les diagnostics, les visites de bon fonctionnement, les visites d'exécution des travaux à partir de tablettes tactiles ainsi que d'éditer tout types de rapports et lettres en lien avec l'assainissement autonome. Il permet également de simplifier la facturation des usagers : il est désormais possible de

payer la redevance de service annualisée par prélèvement automatique et également par Tipi (Titre de Paiement par Internet).

► Le nouveau règlement de service définissant les modalités des contrôles et la facturation des usagers est également disponible sur le site internet de la Communauté de communes à l'adresse suivante : <http://www.cc-bdp.fr/publication/reglement-service-dassainissement-non-collectif>. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif gagne en efficacité, permettant de mieux conseiller les usagers sur la mise en place et l'entretien de leurs installations d'assainissement autonome.

Contact : SPANC
Arthur JULLIEN – T. 04 75 26 97 78
a.jullien@cc-bdp.fr
Jean GARCIA, Vice-Président

La Ressourcerie 3R-La Triade "jette l'ANCRE" dans ses nouveaux locaux



► Depuis le 16 octobre, la boutique de la Ressourcerie 3R-La Triade a déménagé dans l'ancien entrepôt de Mr. Bricolage mis à la disposition de l'association ANCRE (gestionnaire de la structure) par la CCBDP. Ce nouvel espace est situé à Nyons, 80 rue Ferdinand Fert, ZA des Laurons, non loin du dépôt. La signalétique de la devanture du bâtiment a entièrement été repensée pour permettre une meilleure lisibilité de l'offre. L'augmentation de la surface de vente va permettre de proposer un plus grand choix de produits au public et ainsi, de pérenniser la Ressourcerie. L'objectif est de mettre en place des ateliers de réparation pour améliorer les conditions du réemploi des objets. Les ateliers de réparation (petit électroménager, vélo ou couture...) sont réalisés avec les bénévoles de 3R-La Triade en partenariat avec les associations La Maison des Possibles et le Repère. Une nouveauté depuis la mi-novembre, l'ouverture de la boutique non-stop, le samedi, de 10h à 16h.

Les horaires :

► La Boutique : du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h ; le samedi de 10h à 16h non-stop.

► L'Atelier, pour déposer vos dons : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Contact : ANCRE
T. 04 75 27 07 81
3r-latriade@ancre.asso.fr
www.3r-latriade.org



► Le service de portage des repas est une action sociale à destination des personnes âgées qui souhaitent bénéficier de ce service à domicile. L'ancienne Communauté de communes des Hautes Baronnies avait mis en place cette action. Consciente des besoins et des réalités de ce territoire, la CCBDP a maintenu ce service dans ses statuts lors de la fusion et pérennise aujourd'hui cette action avec l'utilisation d'un véhicule neuf.

Un agent de la CCBDP porte les repas à domicile 3 fois par semaine dans les villages du territoire et sillonne également des communes limitrophes pour des personnes qui en ont fait la demande. Aujourd'hui, 4 communes hors CCBDP bénéficient de ce service intercommunal : Aurel, Lachau, Montfroc et Ferrassières.

Ce service est financé en partie par l'utilisateur et le reste par la Communauté de communes (1 agent à mi-temps, l'entretien, maintenance et assurance du véhicule, les fournitures nécessaires au portage de repas).

Les repas sont confectionnés à Séderon par le restaurant Le Chaudron danseur.

Service Portage de repas

Un nouveau véhicule pour le portage des repas dans les Hautes Baronnies

Le coût du repas est estimé à 10,10 €. 9 € est versé au restaurateur et 1,10 € est perçu par la CCBDP. Les communes hors territoire apportent une participation complémentaire

de 1€ par repas livré à chaque usager de leurs communes.

Le véhicule qui était utilisé jusqu'à maintenant pour cette activité était

usagé. La Communauté de communes a donc signé un contrat de régie publicitaire avec la société INFOCOM d'un véhicule isotherme neuf. Ce véhicule, de marque Renault Kangoo, circule depuis quelques semaines sur le territoire.

Contact : SOCIAL – PETITE ENFANCE

Marie-Noëlle AYOU-CALOT – T. 04 75 26 98 92

mn.calot@cc-bdp.fr

Nadia MACIPE, Vice-Présidente

Jeunesse

Nouveau minibus pour les activités jeunesse intercommunales

► Depuis le mois de septembre 2019, la CCBDP dispose d'un nouveau minibus qui bénéficiera aux activités de son service jeunesse.

La particularité de ce minibus est qu'il a fait l'objet d'un partenariat avec des entreprises locales. Les entreprises : Spaggiari, Electricité Vialle, Le Dauphin, Carrefour contact, Pro Peinture, Arnaud Assainissement, Brun TP, Couleur Céramique, La Vinsobraise, Dufour plâtrerie, la Distillerie Bleu de Provence, la Socova, Clier TP, Vignolis et Gamm Vert ont participé au financement de ce minibus.

Ce véhicule a déjà été mobilisé pour emmener un groupe de 4 jeunes du territoire sur une conférence internationale au Liechtenstein, accompagnés par Didier GIREN, Vice-Président de la Commission Enfance-Jeunesse, Samuel BRUNIER, Responsable de Service et Rachel DEPIT, éducatrice en Prévention Spécialisée (voir article page 4).

Contact : ENFANCE – JEUNESSE

Samuel Brunier – T. 04 75 26 97 78 – s.brunier@cc-bdp.fr

Éric RICHARD, Vice-Président



Vous ne recevez pas le magazine intercommunal ?

Vous pouvez :

- Vous rendre dans votre mairie ou à la Communauté de communes
- Le lire dans les publications du site www.cc-bdp.fr
- Contacter le service communication à l'adresse ci-dessous par téléphone ou par mail

Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale
Service communication
Les Laurons – 170 Rue Ferdinand Fert – CS 30005 – 26111 Nyons cedex
T. 04 75 26 90 78
contact@cc-bdp.fr



Baronnies Drôme Provençale Magazine - N°5 / Décembre 2019

Directeurs de la publication :

Thierry DAYRE, Michel GRÉGOIRE, Jean MOULLET, Claude BAS

Rédaction – Mise en page : Service communication CCBDP

Conception graphique : Fuzz design

Régie publicitaire / Édition : AF COMMUNICATION

Crédit photographique : CCBDP / Photo de couverture : Vue de la crête du raton, Rémuzat © Audrey PERLBARG / Dossier : Carte © SYPP / © Citeo – Jean-Michel de Forceville et Christian Malette / Zoom : © Marc Wilnauer

Tirage : 13 000 ex.

Dépôt légal à parution



NIEL LOCATION BENNES

Location et dépôt de bennes ampliroll
et caissons

Récupération et valorisation des déchets :
bois, plastiques, cartons

26110 VINSOBRES • 06 87 11 76 66 • 06 07 51 95 07
niel.location@orange.fr

BRUN

Travaux Publics

26510 SAHUNE - Tél. 04 75 27 41 79

CANALISATIONS

Weldom

ensemble, c'est mieux



le plaisir de
Bricoler



l'envie de
Décorer



la passion de
Jardiner

Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS
Tél. 04 75 28 17 68

Garage Bégot Eric

ENTRETIEN - REPARATION - VENTE



Za du Grand Tilleul - 26110 Nyons / Tél. : 04 75 28 83 38
eric.begot0961@orange.fr



EIFFAGE

ROUTE

Site Industriel le Millénaire
Lieudit le Pas d'Arles
84430 MONDRAGON
Tél. : 04 90 30 97 26
Fax. : 04 90 30 19 08

www.eiffage.com



DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

af.

COMMUNICATION Régie Publicitaire

SIÈGE SOCIAL

10, allée Hispano Suiza - ZA Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

04 75 51 88 40 info@afcommunication.com

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.



www.afcommunication.com

VOTRE OFFICE DE TOURISME DES BARONNIES



www.baronnies-tourisme.com

Buis les Baronnies : 04 75 28 04 59 / Montbrun les Bains - Séderon : 04 75 28 82 49
Nyons - Mirabel aux Baronnies - Sahune - Vinsobres : 04 75 26 10 35 / Rémuzat : 04 75 27 85 71



le plein d'émotions !

L'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale c'est désormais une équipe de 15 conseillers permanents répartis sur 8 bureaux d'accueil qui vous proposent tout au long de l'année :

- Accueil, renseignements et conseils touristiques
- Programmes des festivités
- Informations pratiques notamment sur les transports
- Accès wifi gratuit
- Billetteries de spectacles et de sites touristiques
- Boutique : topo-sportifs et souvenirs
- Des balades-commentées au cœur de nos villages (Buis-Les-Baronnies, Montbrun-les-Bains, Nyons...)
- 8 chasses-au-trésor pour les 4 - 12 ans
- Le « kit grands-parents » : pour vous donner des idées pour amuser vos petits-enfants au moment des vacances.

- « Les Baladez-Bougez-Curieux » : sorties thématiques pour petits et grands (sur inscription, d'avril à octobre)
- Des coffrets séjours thématiques, du « clé en main » à offrir à votre famille ou vos amis pour leur faire découvrir la région.
- Pour les hébergeurs : nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de qualification des hébergements locatifs : agrément Chambres d'hôtes Référence®, classement des meublés de tourisme, ouvrant droit à l'abattement fiscal sur les revenus locatifs, agrément Qualité Drôme des locations saisonnières.